

## Comité Régional de Canoë-Kayak des Hauts-de-France



Formation AMFPC



### Attestation « Natation/Sauvetage »

Les modalités de l'épreuve de « Natation / Sauvetage » :

Elle s'organise en deux épreuves :

- NATATION

Départ plongé d'une hauteur d'un mètre minimum,  
100 mètres (50 mètres en nage ventrale et 50 mètres en nage dorsale)

- SAUVETAGE

Nager 15 mètres - Plonger en canard pour rechercher un mannequin de 500 grammes, immergé à 2 mètres de profondeur - Tracter le mannequin sur 15 mètres,

Le candidat a droit à deux essais

La réussite à ce test est validée par tout Maître Nageur Sauveteur ou Formateur Agréé par la FFCK.

Je soussigné ....., titulaire du diplôme de .....

atteste bien que le stagiaire (nom et prénom) .....

à bien réussi les épreuves de « natation/sauvetage » décrite ci-dessus.

Le : / / A :

Signature et tampon

Commission Régionale d'Enseignement & de  
Formation

Responsable : Guillaume Vilain  
CTR : Nicolas PARGUEL

Email : [nparquel@canoekayak-hautsdefrance.fr](mailto:nparquel@canoekayak-hautsdefrance.fr)  
Ou [cref@canoekayak-hautsdefrance.fr](mailto:cref@canoekayak-hautsdefrance.fr)

